



Section YOGA

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE LA SECTION YOGA

du 2 décembre 2019

Etaient présents :

- **Les membres du bureau de la section YOGA :**

Claude FOUCHEROT - Présidente
Pierrette COURSON - Secrétaire
Micheline ORTEGA - Secrétaire adjointe
Claude BENARD - Trésorier
Dominique PAGNOUX - Trésorière adjointe

- **Nos professeurs de YOGA :**

Linette LUC
Claude BÉNARD

Encore une année qui vient de s'écouler. Pour cette Assemblée générale du 2 décembre 2019, la Présidente prend la parole pour remercier, au nom de la section, les Autorités présentes et leur dire que nous sommes très touchés de leur présence et de l'intérêt qu'elles portent à notre section.

- Monsieur LOUIS Freddy-Représentant la ville en l'absence de Monsieur le Maire et de Monsieur BELKAID Mohammed - Adjoint au Maire - Délégué aux Sports
- Madame Véronique RIBAU COURT - Présidente de l'USJ - représentée par Madame Pierrette COURSON

Absent Excusé :

- Monsieur LAGARDE Pascal-Inspecteur de la Jeunesse et des Sports

Absents non excusés :

- Madame Michèle CROUZET - Député de l'Yonne
- Monsieur SORET Nicolas-Adjoint au Maire-Président de la CCJ - Conseiller Départemental

Monsieur Louis Freddy prend immédiatement la parole pour se présenter : à Joigny depuis une quinzaine de jours, nommé au sein de la Mairie en tant que « Directeur de l'Education-Enfance-Jeunesse-Sports et Directeur du Centre Social ».

La Présidente poursuit :

L'effectif pour cette année 2018-2019 est resté stable, il compte 71 adhérents dont 24 nouveaux.(Il était de 77 pour l'année 2017-2018)

La section a toujours un noyau d'adhérents très régulier, d'une cinquantaine, les nouveaux font le reste.

Contrairement aux années précédentes, nous poursuivons les inscriptions tout au long de l'année pour les nouveaux adhérents ayant déjà pratiqué le yoga.

De nombreux cours de yoga ont été créés à Joigny et aux alentours, sans nous faire trop de concurrence, chacun trouve sa place et ses adeptes. De nombreuses émissions montrent l'équilibre et le confort de vie que peut apporter la pratique du yoga, ce qui est recherché par beaucoup de personnes.

Nous avons organisé , au cours de cette année, deux week-ends de stage qui se sont déroulés dans la salle de KARATE, en accord avec la Présidente et la Mairie. Nous tenons à les remercier pour le bon déroulement de ces réservations.

Le premier stage a eu lieu les 01er et 02 décembre 2018, il était animé par Brigitte MAISONNEUVE. Brigitte est déjà venue plusieurs fois étant très appréciée des adhérents.

Le second stage s'est tenu les 06 et 07 avril 2019 et a été animé par Marylène FRANCESCUT, que nous avons déjà fait venir et, qui, elle aussi, est très appréciée.

Au cours de ce stage, nous avons appris l'importance de notre voûte plantaire et les bienfaits apportés par la stimulation de ses points énergétiques.

Tous ces stages rencontrent un grand succès auprès de nos adhérents qui ne peuvent pas toujours se déplacer en dehors de Joigny.Ils permettent de connaître une autre pratique du yoga.

La journée mondiale du yoga étant le 21 juin, nous l'organisons avec un décalage d'une journée, soit pour cette année le jeudi 20 juin, afin de ne pas pénaliser certains de nos adhérents qui veulent participer à la fête de la musique du 21 juin. Cette soirée s'est terminée par un repas constitué de mets apportés par les participants. Ces repas conviviaux nous permettent de lier une amitié, autrement.

Toujours une forte participation de nos adhérents enthousiastes, aussi, nous renouvellerons cette journée mondiale du yoga, en 2020.

Au mois de juillet, nous n'avons pas participé aux activités de »JOIGNY-PLAGE », l'inconfort et surtout le bruit rendent la pratique du yoga très compliquée.

Nous n'avons pas participé, non plus, à « LA SEMAINE BLEUE ».

Le « YOGA CONFORT » pratiqué à l'aide d'une chaise a toujours ses fidèles ; il est dommage que la plupart des gens pense que cette pratique n'est réservée qu' « aux vieux » car ce yoga reste physique et apporte de nombreux bienfaits. Cette forme de yoga peut se

pratiquer à tout moment, à son bureau par exemple, et il apporte de la détente.

Claude BENARD a terminé sa formation, il a passé sa thèse, et obtenu son diplôme de professeur avec succès puisqu'il a eu les félicitations du jury. BRAVO...Nous remercions également Régine, son épouse, qui a dû accepter ses absences répétées, cette formation se faisant à Lyon.

Chaque année la section lui donnera l'occasion de continuer à se perfectionner, par des stages. Les adhérents de la section en bénéficieront.

Merci encore aux dévoués membres du bureau ainsi qu'à tous les adhérents anciens et nouveaux qui contribuent à conserver cette belle ambiance et cette grande fidélité au sein de notre section.

A la suite du rapport du trésorier, les Autorités présentes pourront prendre la parole et nous passerons ensuite aux questions diverses.

Avant de terminer, je tiens à rappeler qu'un certificat médical est obligatoire lors de l'adhésion ; valable 3 ans, il doit être renouvelé la 4ème année.

Je voudrais sensibiliser, de nouveau, les adhérents, sur l'absence, éventuelle, des professeurs, les jours de neige ou de verglas.

Je donne la parole à notre trésorier, Claude BENARD.

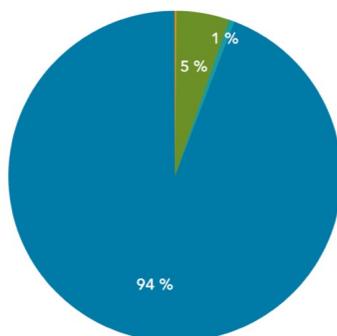
Présentation du bilan financier :

BILAN 2018-2019

COMPTES...	
RECETTES :	
707300 - Revente de matériel :	€ 12,00
741000 - Subventions municipales :	€ 500,00
747000 - Subventions du Crédit Mutuel :	€ 52,00
756100 - Cotisations :	€ 9135,50
764000 - Intérêts :	€ 9,87
TOTAL :	€ 9709,37
DÉPENSES :	
606400 - Fournitures administratives :	€ 114,60
607300 - Achat de matériel pour revente :	€ 0,00
618200 - Formation :	€ 4780,00
623400 - Cadeaux :	€ 260,00
625200 - Indemnités de déplacement :	€ 2178,35
625700 - Frais de réception :	€ 557,84
627000 - Frais bancaires :	€ 8,00
628000 - Cotisations UNY :	€ 1120,00
TOTAL :	€ 9018,79
BILAN :	€ 690,58

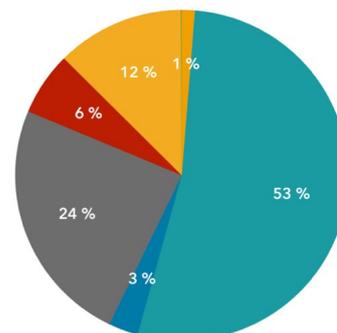
RECETTES

- 707300 - Revente de matériel :
- 741000 - Subventions municipales :
- 747000 - Subventions du Crédit Mutuel :
- 756100 - Cotisations :
- 764000 - Intérêts



DÉPENSES

- 606400 - Fournitures administratives :
- 607300 - Achat de matériel pour revente :
- 618200 - Formation :
- 623400 - Cadeaux :
- 625200 - Indemnités de déplacement :
- 625700 - Frais de réception :
- 628000 - Cotisations UNY :
- 627000 - Frais bancaires :



+ 7 597,05 €

+ 8 287,63 € 🖱️ **nouvelle saison 2019-2020**

Lecture par Pierrette COURSON du « mot » de Madame Véronique RIBAUCCOURT, Présidente de l'USJ :

« L'Assemblée Générale de l'USJ aura lieu le 10 avril 2020, changement de date dû aux élections municipales.

Félicitations aux bénévoles pour leur implication, l'USJ est de plus en plus impliquée dans le centre Yonne et bien représentée lors des différentes manifestations. »

Questions diverses :

Monsieur Freddy LOUIS rappelle que suite au mail de Claude BENARD, professeur de yoga, il veillera à ce que la salle de l'école Kergomard, soit nettoyée pour la séance de yoga du jeudi soir.

D'autre part, il indique que si le parcours de motricité dans cette salle ne peut être déplacé, il est possible pour 4 semaines, de trouver un autre emplacement pour la séance de yoga du jeudi soir.

Linette LUC pose la question :

« Quelqu'un est-il disposé à suivre une formation de professeur »?

Aucune réponse pour l'instant...

La Présidente indique que l'Assemblée Générale 2020 aura lieu le 7 décembre 2020.

La Présidente remercie tous les membres de l'Assemblée et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Et l'on se retrouve tous autour du verre de l'amitié.